

## IMPÔT 2022 | LISTE DE VÉRIFICATION

Aidez-nous à bien vous servir en répondant aux questions ci-dessous et en rassemblant l'ensemble des documents requis pour tous les membres de votre famille.

| - QUESTIONS -   |
|---|
| Complétez les informations suivantes.   |
| Nom complet :   |
| Numéros de téléphone : Maison Cellulaire  |
| Adresse courriel :  |
| Date de naissance :   |
| <b>État civil</b> : ☐ Célibataire ☐ Conjoint de fait ☐ Marié ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Veuf ► Celui-ci a-t-il changé en 2022 ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quelle date ?   |
| Statut de résidence : ☐ Locataire ☐ Propriétaire  La situation a-t-elle changé en 2022 ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quelle date ?  Avez-vous déménagé depuis la production de votre dernière déclaration de revenus ? Oui ☐ Non ☐  Avez-vous vécu seul durant toute l'année 2022 ? Oui ☐ Non ☐  Avez-vous vendu votre résidence principale en 2022 ? Oui ☐ Non ☐  Si oui, indiquez :  L'année où vous aviez acheté la propriété qui a été vendue :  Le prix de vente de celle-ci : |
| Étiez-vous couvert par une assurance-médicaments en 2022 (autre que la RAMQ) ?   Oui  Non Indiquez les mois concernés si c'était le cas durant une partie de l'année seulement :  |
| Avez-vous possédé de la cryptomonnaie en 2022 ? Oui  Non Si oui, indiquez si vous en avez reçue et/ou vendue  |
| Avez-vous un CELI ?  Oui  Non   |
| - DOCUMENTS -<br>Selon votre situation, rassemblez l'ensemble de la documentation requise. Lorsque rien n'est spécifié,<br>assurez-vous d'avoir en main les pièces justificatives nécessaires comme les reçus.  |
| Acomptes provisionnels (fédéral, provincial)  |
| AVIS DE COTISATION : IMPORTANT !  |
| ☐ Fédéral ☐ Provincial  |

## **REVENUS** <u>Emploi</u> Revenus d'emploi / T4 & R1, T4A & R2 Travailleurs autonomes / État des revenus et dépenses Prestations d'assurance-emploi, PCU, ... / T4E, T4A Indemnités pour accidents du travail et prestations d'assistance sociale / T5007 & R5 Retraités Pension de la sécurité de la vieillesse (PSV) / T4A(OAS) Prestations du RRQ / T4A(P) Revenus de pension (FERR et autres) / T4RIF, T4A & R2 Placement et investissement Revenus de placement / T3, T5 Gains en capital (ex. vente d'un fonds de placement dans un compte non-enregistré) / A3, T5008 Vente de REER / T4RSP Immeubles à revenus / État des revenus et dépenses CRÉDITS ET DÉDUCTIONS <u>Habitation</u> Locataires - Relevé 31 **Propriétaires** - Si vous avez acheté une 1<sup>ère</sup> propriété en 2022, indiquez la date d'acquisition : <u>Étudiants</u> Frais de scolarité / T2202 & R8 ☐ Intérêts payés sur un prêt étudiant Jeunes familles Compétez le tableau suivant pour chacun de vos enfants. Nom complet Date de naissance Numéro d'assurance sociale Frais de garde d'enfants / R24 Activités des enfants (âgés entre 6 ans et 17 ans inclusivement au 31/12/22)

| <u>Âge d'or</u>  |
|--|
| Maintien à domicile des aînés (70 ans et plus au 31/12/22) : services d'entretien ménager, d'entretien de terrain, de déneigement, d'aide à l'habillage et à l'hygiène, de livraison de repas par un organisme   |
| communautaire, de soins infirmiers, etc.   |
| <u>Résidence privée pour aînés</u> / Annexe au bail  |
| • <u>Immeuble de logements</u> / Montant du loyer mensuel que vous avez payé en 2022 :   |
| • Immeuble en copropriété / TPZ-1029.MD.5  |
| Maintien de son autonomie (70 ans et plus au 31/12/22) : achat, location et installation de divers   |
| équipements  |
| Activités des aînés (70 ans et plus au 31/12/22) : physiques, artistiques, culturelles ou récréatives  |
| Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales (65 ans et plus au 31/12/22) -  |
| Règle des 15 ans   |
| Accessibilité domiciliaire (65 ans et plus au 31/12/22) : dépenses engagées en vue de rendre la  |
| propriété plus accessible  |
| <u>Placement et investissement</u>   |
| ☐ Contributions REER pour la période du 2 mars 2022 au 1 <sup>er</sup> mars 2023 (inclure également les reçus en lien avec des régimes d'épargne-retraite collectifs au travail) / REER ☐ Frais financiers et frais d'intérêt (comptes non-enregistrés) / A4  Divers   |
| <u>51700</u>   |
| ☐ Frais médicaux (médicaments, examens et soins médicaux, montants versés à des professionnels de la santé, lunettes, dentiste, assurance-voyage, primes payées, etc.) - Total des frais que vous avez payés ET qui n'ont pas été assumés par votre assurance collective : joindre le relevé détaillé ☐ Dons |
| Versements anticipés de crédits d'impôt : frais de garde d'enfants, maintien à domicile des aînés / R19  |
| ☐ <b>Télétravail</b> : avoir travaillé plus de 50% du temps de la maison pendant une période d'au moins quatre semaines consécutives / Nombre de jours que vous avez <b>travaillé</b> de la maison en 2022 :   |
| Frais de déménagement : s'être rapproché d'au moins 40 km de son nouveau lieu de travail ou d'étude  |
| Cotisations syndicales et professionnelles: y compris celles remboursées par l'employeur, étant  |
| donné qu'il s'agit d'un avantage imposable   |
| Fournitures scolaires d'éducateur admissible : pour les enseignants et les éducateurs de la petite   |
| enfance admissibles qui sont à l'emploi d'une école primaire ou secondaire ou d'un établissement   |
| règlementé de service de garde d'enfants   |
| Crédit d'impôt pour solidarité   |
| ▶ Propriétaires : numéro matricule ou numéro d'identification qui figure sur votre compte de taxes   |
| municipales  |
| ► Couples : êtes-vous copropriétaires ? ☐ Oui ☐ Non  |

Yves & Marjorie Banville